

LAPL et PPL: Quelles différences et pour quel public?

En France et pour l'ensemble de l'Europe, il existe deux licences qui vous permettent de **piloter un avion de masse maxi supérieur à 500kg** (en dessous c'est un ULM): le **LAPL** (Light Aircraft Pilot License) et le **PPL** (Private Pilot License).

Ces deux licences ont des **spécificités différentes** et s'adressent à un **public différent**.

Alors...PPL ou LAPL?

L'ACHC propose une formation à la fois pour la **licence de pilote privé (PPL)** et la **licence de pilote d'avion léger (LAPL)**.

Il est à noter qu'une **licence LAPL ne fait pas de vous un moins bon pilote** qu'un titulaire d'une **licence PPL**. Les deux licences vous permettent de **piloter la plupart des avions monomoteurs** dit "populaire": **CESSNA 152 & 172, Piper PA28, DR-400**. Les deux licences vous permettent d'emmener des passagers sur vos vols et de partager cette expérience avec vos amis et votre famille.

Ok...Mais quelle licence choisir du coup?!

Tout d'abord, **demandez-vous pourquoi vous voulez voler**. Est-ce le début d'une **nouvelle carrière**? Est-ce pour le **loisir**? Voulez-vous piloter un avion pour vous rendre à des **diners d'affaires**? Les réponses à ces questions vous aideront sans doute à prendre une décision.

Quelles sont les différences entre ces deux licences?

Le PPL est une **licence standard de l'OACI** (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) **valable dans 193 pays**. Le **LAPL** est une licence créée par l'**EASA** (European Aviation Safety Agency) afin d'harmoniser l'ensemble des licences nationales de pilote de loisir.

Un **PPL** vous permettra donc de **piloter des avions immatriculés en Europe à travers le monde**. Dans le cas d'un **LAPL** vous serez limité à l'Europe.

Le **LAPL** et le **PPL** vous permettent de **piloter des avions monomoteurs**. Avec le LAPL cela est inclus dans la licence. Avec le PPL il est ajouté en tant que classe "SEP" (Single Engine Piston). C'est une **différence fondamentale car le LAPL et le PPL sont valables à vie, mais la classe SEP est valable deux ans**.

Afin de **proroger la SEP avant son expiration**, il est nécessaire d'effectuer 12h de vol dans l'année précédent son expiration ainsi qu'une heure de vol avec un instructeur dans les 3 mois précédents l'expiration.

Dans le cas d'un **LAPL**, **c'est plus simple**. En effet, vous devez avoir volé 12h au cours des 24 derniers mois dont 1h avec un instructeur.

Combien de passager puis-je emmener?

La limitation est de **3 passagers pour un LAPL**. Elle est de **19 passagers pour un PPL**.

Puis-je ajouter des qualifications à ma licence?

Dans le cas d'un **LAPL**, il n'y a que deux qualifications qui puissent être adossés à la licence après avoir suivi la formation correspondante: **le VFR de nuit et la voltige**.

Pour le **PPL** vous pouvez posséder l'ensemble des qualifications existantes en aéronautique:

- Multimoteur (pistons ou turbines)
- VFR de nuit
- IFR (Instrument flight Rules)
- Voltige
- Montagne
- ...

Similitudes

Les deux licences LAPL et PPL vous permettent de voler sur la plupart des avions "populaires" de moins de 2 tonnes: CESSNA 152, 172 & 182; PA28; DR400; CIRRUS; Bonanza;...

Exigences médicales

La validité du **LAPL** est soumise aux exigences d'un contrôle médical par un médecin agréé.

Sa validité est de:

- Avant 40 ans : 5 ans
- Après 40 ans: 2 ans

Le **PPL** nécessite l'obtention d'une visite médicale de classe 2 par un médecin agréé.

Sa validité est de:

- Avant 40 ans: 5 ans
- Après 40 ans : 2 ans
- Après 50 ans: 1 an

La visite médicale du PPL est plus restrictive que celle du LAPL.

Passage des frontières

Afin de pouvoir voler à l'étranger, le **LAPL** et le **PPL** sont soumis à la réussite d'un examen de compétences linguistiques appelé **FCL 055**.

En résumé

	PPL	LAPL
Zone de vol pour un appareil immatriculé en Europe	Monde entier	Europe
Validité	PPL: à vie SEP (Single Engine Piston): 2 ans 12h de vol dans l'année précédant son expiration. 1h de vol avec un instructeur dans les 3 mois précédents l'expiration.	LAPL: à vie SEP: Non concerné 12h au cours des 24 derniers mois dont 1h avec un instructeur
Médical	Classe 2 Avant 40 ans: validité 5 ans Au-delà de 40 ans: validité 2 ans Au-delà de 50 ans: validité 1 an	LAPL Médical Avant 40 ans: validité 5 ans Au-delà de 40 ans: validité 2 ans
Qualifications supplémentaires:	Multimoteur, IFR, VFR de nuit, voltige, montagne,...	VFR de nuit et voltige
Formation nécessaire:	45 heures au total dont: <ul style="list-style-type: none"> • 35h de vol avec un instructeur • 10h de vol solo dont <ul style="list-style-type: none"> ○ 5h de vol en navigation ○ dont une navigation de 150 Nautiques avec deux atterrissages sur deux aérodromes différents. 	30 heures au total dont: <ul style="list-style-type: none"> • 25h de vol avec un instructeur • 5h de vol solo dont <ul style="list-style-type: none"> ○ 3h de vol en navigation ○ dont une navigation de 80 Nautiques avec un atterrissage sur un aérodrome différent de celui de départ . ○
Restrictions	Poids maximal au décollage: 5t750 Nombre de passagers: 19	Poids maximal au décollage: 2t Nombre de passagers: 3